

DANGER 5G



Du 4 au 9/04/2019.

AU SOMMAIRE

- 1) 04/04/2019 : La Commission européenne veut développer la 5G sans rien savoir de son impact sur la santé !..... 2
- 2) 03/04/2019 : Bruxelles devient la première grande ville à arrêter la 5G en raison de ses effets sur la santé, pour l'instant 4
- 3) 05/04/2019 : Comment reconnaître une antenne 5G 6
- 4) 09/04/2019 : 5G: Vaud en Suisse adopte la résolution pour un moratoire..... 8

1) 04/04/2019 : La Commission européenne veut développer la 5G sans rien savoir de son impact sur la santé !

Communiqué de Presse

4 avril 2019

Michèle RIVASI (députée européenne EELV, biologiste diplômée de Normale Sup et agrégée)

Impact sur la santé de la 5G

La Commission européenne prévoit un lancement commercial de la 5G en 2020 et soutient cet objectif avec un partenariat public privé baptisé 5G-PPP, qui constitue à ce jour la plus grande initiative de ce type à l'échelle mondiale, doté de 700 millions d'euros de financements de l'Union. La députée européenne Michèle Rivasi, spécialiste des questions de santé et d'environnement, a demandé aux services de la Commission si une évaluation de l'impact biologique et sanitaire de la 5G avait été faite. La réponse est non. La Commission a fait savoir qu'aucune étude d'impact n'était prévu et qu'aucune preuve ne le justifiait.

Le déploiement de la 5G exposera les populations à des niveaux accrus de rayonnements électromagnétiques, comme l'a déjà souligné l'Office fédéral allemand de radioprotection (BfS). La ministre de l'environnement de la région Bruxelles Capitale a pris la décision pour sa part, de ne pas déployer la 5G dans sa ville compte tenu de l'augmentation de l'intensité de la pollution électromagnétique causé par la 5G, mais aussi des incertitudes persistantes sur le niveau de rayonnement réel.

Réaction de Michèle Rivasi :

"La Commission avoue qu'elle ne veut pas savoir. Mais en voulant aller vite, trop vite, sur la 5G, un dossier très important qui touche le quotidien, la qualité de vie et l'environnement de plus de 510 millions de personnes en Europe, la Commission brûle les étapes et ne respecte pas les règles qu'elle s'est elle-même fixées.

La Commission en infraction ?

L'accord interinstitutionnel "Mieux légiférer" signée en avril 2016 entre le Parlement européen, le Conseil et la Commission stipule en effet, à l'article 13, que la "Commission procèdera à une analyse d'impact de ses initiatives législatives et non législatives (...) susceptibles d'avoir une incidence économique, environnementale ou sociale importante." Dans un autre document détaillant ses lignes directrices sur les études d'impact, la Commission précise que "tous les impacts pertinents doivent être évalués qualitativement et quantitativement dans la mesure du possible" et que cette évaluation doit inclure les éventuels "impacts sur la santé" (p 25 et 26).

En cherchant à s'exonérer de ses propres règles, la Commission privilégie la fuite en avant et adopte une politique de l'autruche irresponsable. Plutôt que de prendre ses responsabilités et produire une étude d'impact complète, objective et indépendante, la Commission préfère nier la possibilité d'impact sur la santé.

C'est d'autant plus scandaleux que la Commission menace la Belgique de l'attaquer pour infraction si elle ne respecte pas le calendrier de déploiement, alors que c'est la Commission elle-même qui se met en infraction en refusant d'appliquer les règles communes et de produire une étude d'impact préalable. A croire que la 5G rend fou.

Nous ne lâcherons rien sur cette étude d'impact de la 5G sur la santé. S'il le faut nous attaquerons la Commission en justice pour obtenir gain de cause, comme je l'ai fait avec 3 autres eurodéputés verts contre l'EFSA, pour obtenir l'accès à des informations que l'on refusait de nous communiquer alors que le droit européen le permettait."

Question écrite de Michèle Rivasi à la Commission Européenne, sur l'évaluation de l'impact biologique et sanitaire de la 5G (27 mars 2019) http://bit.ly/Rivasi_Impact_5G

Accord Institutionnel "Mieux Légiférer" (13 avril 2016) <http://bit.ly/2VbxJb8>

Lignes directrices pour réaliser des études d'impact (en anglais) <http://bit.ly/2UxynCC>

2) 03/04/2019 : Bruxelles devient la première grande ville à arrêter la 5G en raison de ses effets sur la santé, pour l'instant

<https://stopmensonges.com/bruxelles-devient-la-premiere-grande-ville-a-arreter-la-5g-en-raison-de-ses-effets-sur-la-sante-pour-linstant/>

Un projet pilote visant à fournir un accès Internet haut débit sans fil 5G à Bruxelles a été interrompu en raison de craintes pour la santé des citoyens, selon des rapports.



En juillet, le gouvernement a conclu un accord avec trois opérateurs de télécommunications pour assouplir les normes strictes de rayonnement à Bruxelles. Mais selon *the Region*, il est maintenant impossible d'estimer le rayonnement des antennes nécessaires pour le service.

“Si depuis juillet je n’ai eu de cesse de travailler sur le dossier, avec toute une série de balises indispensables en matière de santé, aujourd’hui force est de constater qu’il est impensable pour moi de permettre l’arrivée de cette technologie si les normes de radioprotection, qui doivent protéger les citoyens, ne sont pas respectées, 5G ou pas. Les Bruxellois ne sont pas des souris de laboratoire dont je peux vendre la santé au prix du profit. On ne peut laisser planer de doute”, a déclaré la ministre de l’Environnement Céline Fremault (CDH) à Bruzz

Un projet pilote n’est pas réalisable avec les normes de rayonnement actuelles, et Mme Fremault a dit à Bruzz qu’elle n’avait pas l’intention de faire une exception.

La région bruxelloise a des normes de rayonnement particulièrement strictes pour les applications de télécommunications. Le standard de 6 volts par mètre a déjà posé des problèmes dans le passé avec la fourniture d’Internet mobile rapide via 4G dans la capitale.

La semaine dernière, les différents gouvernements belges n’ont à nouveau pas réussi à se mettre d’accord sur la mise aux enchères des licences 5G. Le dossier reste bloqué sur la répartition des recettes. Ce sera au prochain gouvernement de s’occuper de la proposition,

a déclaré la semaine dernière le ministre des télécommunications Philippe De Backer (Open VLD).

Alors que Bruxelles devient la première grande ville internationale à bloquer la 5G, des dizaines de collectivités américaines ont adopté des lois afin d'empêcher ou restreindre le déploiement de la 5G pour des raisons de santé. L'Environmental Health Trust énumère la [législation de 21 gouvernements locaux aux États-Unis](#).

Et le 13 mars, le conseil municipal de Portland (OR) a exigé que la FCC mette à jour ses recherches sur les impacts sanitaires et environnementaux de la 5G.

***Lire aussi :** [Un professeur émérite de biochimie : La 5G est l'idée la plus stupide de l'histoire du monde](#)*

Sources : [The Brussels Times](#) – Traduit par [Anguille sous roche](#) – [L'Echo](#), [BRUZZ](#)

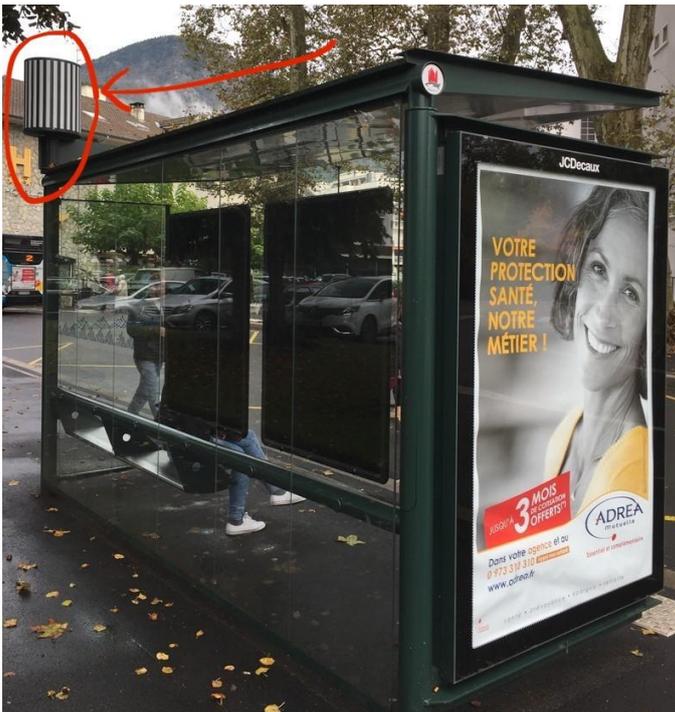
3) 05/04/2019 : Comment reconnaître une antenne 5G

Demande au réseau national : ces antennes-là seront vite reconnaissables. Mais n'en existe-t-il pas d'autres plus planquées ?

Voici une antenne-relais 4G :



Mais savez-vous reconnaître une antenne 5G ?



Ces antennes 5G s'appellent « small cells » et elles sont beaucoup plus faciles à dissimuler dans le paysage urbain :

- arrêts de bus,
- éclairage public,
- panneaux d'affichages

- stations de métro
- kiosques.

Chaque « small cell » contient des centaines d'antennes.

Bien-sûr, il est préférable que ces horribles antennes ne soient pas trop visibles. Mais pensez bien que ça arrange les télécoms de les installer discrètement... à notre insu ... pour ne pas s'attirer les foudres des riverains.

Personne n'a envie de vivre à côté d'une antenne-relais... tout comme personne n'a envie de vivre à côté d'une centrale nucléaire.

[Notre pétition contre la 5G](#) a dépassé les 80 000 signatures ! C'est un succès inouï. Aidez-nous à atteindre les 100 000 signatures en la diffusant le plus largement possible.

Voici le lien à faire circuler :

<https://petition.neo-nutrition.net/non-a-la-5g-en-france>

Merci de votre soutien.

Bien à vous,

Eric Müller

4) 09/04/2019 : 5G: Vaud en Suisse adopte la résolution pour un moratoire

<https://www.letemps.ch/suisse/5g-vaud-adopte-resolution-un-moratoire>



Jacqueline de Quattro en 2016.

© Cyril Zingaro/Keystone

Après plusieurs rebondissements, le Grand Conseil vaudois a adopté mardi une résolution demandant un moratoire sur les antennes 5G. La mesure devrait s'appliquer jusqu'au rapport de l'Office fédéral de l'environnement sur cette nouvelle technologie

Après un long débat, brouillé par l'intervention de la conseillère d'Etat Jacqueline de Quattro, les députés vaudois ont dit «oui» à la résolution déposée par le Vert Raphaël Mahaim par 95 voix contre 9 et 25 abstentions. Ils ont toutefois amendé le texte, en lui fixant un cadre temporel.

Texte amendé

L'écologiste voulait que le moratoire s'applique «au moins» jusqu'aux conclusions de l'étude de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV). Une large majorité des députés a cependant préféré une formulation plus précise sur l'avenir, en affirmant qu'il fallait attendre jusqu'aux conclusions du rapport.

Dans son intervention, Raphaël Mahaim a souligné que l'arrivée annoncée de la 5G manquait complètement de planification ou de coordination. Tout ça ne respecte aucunement «la tradition helvétique du comme il faut».

Prudence et réflexion

Face aux craintes, aux incertitudes, aux pressions de certains milieux économiques, Raphaël Mahaim a demandé de la prudence et de la réflexion. Et surtout des analyses indépendantes sur les impacts de la 5G touchant la santé comme la nature et le reste de la société, notamment la consommation d'électricité.

Chef du groupe PLR, Marc-Olivier Buffat a dénoncé dans cette argumentation la volonté du Vert de «surfer sur les peurs et les craintes» afin de doper à coups de

«catastrophismes» sa campagne pour les élections fédérales de cet automne. Selon lui, les normes sur les émissions sont déjà beaucoup plus sévères en Suisse qu'ailleurs en Europe.

Faire confiance

Pour des intervenants socialistes, le principe de précaution est de mise, sans pour autant verser dans la technophobie. Il faut donc attendre les conclusions de l'Office fédéral de l'environnement sur la 5G. «Il faut faire confiance aux scientifiques», a noté Jean Tschopp par exemple.

Pour la gauche radicale, il est néanmoins impérieux de se méfier des expertises scientifiques, a rétorqué Jean-Michel Dolivo. «Pas de confiance aveugle», a-t-il lancé en pointant du doigt les pressions des milieux économiques capables, selon lui, d'influencer les scientifiques.

Confusion

Le débat sur les antennes 5G a connu un certain degré de confusion à cause de l'intervention de Jacqueline de Quattro. La conseillère d'Etat a annoncé à la tribune que le gouvernement avait décidé un moratoire. En acceptant de soutenir la résolution amendée, «vous allez dans le sens de la volonté du gouvernement», a poursuivi la ministre.

Absente au début du débat, la conseillère d'Etat est arrivée après avoir été sollicitée par des messages, a-t-elle dit. Son collègue Pierre-Yves Maillard, responsable de la santé, aurait dû répondre aux questions des députés, mais n'a finalement pas pris la parole sur ce sujet.

Propos précisés

A 13h00, le Conseil d'Etat a diffusé toutefois une note à la presse pour «préciser» les propos de Jacqueline de Quattro. «Le Conseil d'Etat n'a pas pris de décision de suspension des autorisations de construction d'antennes 5G et il n'y a donc aucun moratoire à ce jour sur cette thématique».

Le gouvernement soulignait que la pratique consiste «uniquement, dans le respect du principe de prudence, à retenir les dossiers relatifs aux antennes 5 G dans l'attente des directives techniques de la Confédération».